

## **CN menacée, conditions de travail et pouvoir d'achats attaqués, ça suffit !**

### **L'heure de la mobilisation pour nos droits, notre santé, et des augmentations de salaires méritées a sonné !**

L'année 2022 est une année cruciale pour tous les travailleurs de la construction car il s'agit de renégocier la convention nationale du secteur de la construction (CN) et la CCT genevoise, lesquelles arriveront à échéance le 31 décembre 2022.

Les travailleurs de la construction revendiquent des journées de travail moins longues, des critères clairs pour l'arrêt de l'activité en cas d'intempéries, des restrictions pour le travail du samedi et pendant les jours fériés, la limitation de la sous-traitance et du travail temporaire, une véritable responsabilité solidaire, le paiement de toutes leurs heures de déplacement et des augmentations de salaire méritées. En réponse à ces revendications légitimes, les patrons ont d'ores et déjà annoncé vouloir flexibiliser au maximum le temps de travail, assouplir encore plus les règles concernant les horaires, et mettre fin aux augmentations des salaires minimaux. Pour les plus radicaux d'entre

eux, il est même question de supprimer purement et simplement la CN !

Au moment où les carnets de commandes sont pleins, au moment où les entreprises réalisent des chiffres d'affaires records, à l'heure où l'inflation atteint les 2,5 % et l'annonce d'une augmentation des primes d'assurance-maladie entre 9 et 10 % menacent gravement le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs, les déclarations des patrons sonnent comme un véritable affront pour tous les collègues de la construction.

**Contre des semaines de 50 heures en été  
et des vacances forcées en hiver !**

**Contre le dumping salarial et le vol de  
nos heures !**

**Pour des nouvelles protections et des  
augmentations de salaire dignes de ce  
nom !**

**PARTICIPONS TOUS À  
LA GRANDE MANIFESTATION DE LA CONSTRUCTION  
LE 25 JUIN 2022 À ZURICH  
RENDEZ-VOUS : 07H30 À LA PLACE LISE GIRARDIN  
(anciennement Place des 22 Cantons)  
Départ en train gratuit à 8h30**

Inscription par mail en indiquant le nombre de participants auprès des secrétariats des syndicats ou en utilisant ce QR Code

